



## Diverses questions sur mes droits.

Par **tophe**, le **04/08/2009** à **14:01**

Bonjour,

Je vous écrit ici car je me pose quelques questions sur mes droits en temps que salarié.

Je suis Belge, j'habite en Belgique et je travail en France, dans la zone frontalière.

J'ai signé un CDI au mois de décembre 2007 après une semaine d'essai.

Les différents points qui me chagrine sont les suivants.

\* Alors que je n'ai jamais signé autre chose que mon CDI mon employeur m'annonce que ce contrat n'est valable que depuis quelques mois, jusqu'alors j'étais en CDD. Y a t-il des différences au niveau ancienneté, etc..

\* Mon salaire correspond au SMIC, or il y a quelques jours on me dit que la base minimale décrite par le code de "j'ai oublié le nom" est supérieure et que cela sera réparé dès le mois prochain. Je me pose la question suivante : "Si il y a eu erreur, la réparation ne devrait-elle pas être faite depuis que j'ai commencé, soit décembre 2007 ?"

\* Je travail en équipe de 05h à 12h30 et de 12h à 19h30 une semaine sur deux. Le fait de commencer à 05h ne correspond-t-il pas à un travail de nuit ?

\* Les heures supplémentaires ont toujours été payées à 125% quel qu'en soit le nombre. Ne devraient-elles pas être supérieure au dessus d'un certain nombre ?

\* Dans ces 7h30 de travail effectué par jour, une demie-heure est systématiquement retirée, que l'on prenne notre pause ou pas, est-ce légale.

Je suis conscient que cela fait beaucoup de questions en une fois, mais je me sens un peu perdu et ne sait où me renseigner.

Merci de m'avoir lu

Tophe